



AFFICHAGE PANNEAUX COMMUNAUX

En date du 16.103126

La prochaine séance publique du Conseil municipal
relative à l'élection du maire et des adjoints aura lieu :

le samedi 21 mars 2026 à 10h

en salle du conseil municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 25 février 2026
- Compte-rendu des décisions du maire
- Délibérations :
 - 1- Délibération relative à l'élection du Maire
 - 2- Délibération relative à la création des postes d'Adjoints
 - 3- Délibération relative à l'élection des Adjoints
- Suivie de la Lecture de la Charte de l'élu
- 4- Délibération relative à l'élection des délégués auprès du syndicat intercommunal Mare et Libron

A l'issue de cette séance, le nouveau Conseil municipal procèdera au dépôt de gerbe sur la place du Quai.

Le Maire

